



Communiqué de presse

Thônex, le 9 juin 2023

Drame de la place de Graveson - Message du Conseil administratif

Près de deux semaines après le tragique événement survenu sur la place de Graveson, impliquant le décès d'un jeune homme de 18 ans, et suite à de nombreuses sollicitations, le Conseil administratif de la Ville de Thônex souhaite apporter un ultime éclairage sur la situation et répondre aux dernières interrogations. Face à un événement tragique, mais certainement surexposé publiquement et impliquant des conséquences néfastes, les autorités espèrent ainsi permettre un apaisement, afin que l'affaire puisse suivre son cours grâce au travail mené par les différents professionnels.

Le Conseil administratif de la Ville de Thônex constate avec regret que la très forte attention portée ces derniers jours au drame qui a secoué la place de Graveson le 28 mai a impliqué une forme de banalisation de la violence et une stigmatisation de la jeunesse. Il appelle désormais à rester soudé face à un événement vécu de manière collective et à une forme de retenue de la part de chacun, pour permettre la poursuite des efforts des travailleurs de terrain, notamment dans le maintien de la relation avec les jeunes. Cette posture explique ainsi le silence des autorités ces derniers jours et pour ceux à venir puisque plus aucun commentaire ne sera fait par la suite.

Un acharnement met en effet à mal le travail des professionnels, mais réduit aussi Thônex à une image faussée de violence, alors que cette problématique est malheureusement généralisée au niveau cantonal.

Afin d'apporter des derniers éléments de réponse concernant le dispositif communal mis en place, le Conseil administratif souhaite revenir sur différentes mesures proposées depuis le 28 mai dernier, en plus des nombreuses actions déjà existantes préalablement. Ces mesures sont menées en collaboration avec différents partenaires communaux et cantonaux, dont l'effort collectif se doit d'être salué. Elles s'articulent autour de trois axes prioritaires :

1. Prévention

Des permanences, réalisées en partenariat avec l'association Face-à-Face, experte sur les questions de violence et en particulier celle des jeunes, seront proposées au BAT26 le samedi 17 juin 2023 de 10h à 12h et le vendredi 23 juin 2023 de 14h à 16h. Ces rencontres confidentielles et gratuites visent à permettre aux parents de partager leurs préoccupations et de bénéficier des conseils de professionnels chevronnés face à leurs inquiétudes ou à des situations familiales difficiles. Des interventions pluridisciplinaires ciblées au secondaire I seront également menées dès la rentrée scolaire d'août 2023 pour prévenir la violence et sensibiliser les jeunes à ces questions.

2. Intervention

Dès le mois de septembre, parallèlement aux structures existantes, un nouveau lieu d'accueil destiné aux jeunes de 12 à 15 ans verra le jour au centre de la commune. Ce projet fait partie des mesures portées par le service de la cohésion sociale bien avant le déroulement de cet événement, pour répondre à un besoin identifié d'une tranche de la population. C'est d'ailleurs le 23 mai dernier que le Conseil municipal a accepté son financement. En face de la place de Graveson, il sera géré en collaboration avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (Fase). Par ailleurs, une Action Préventive en Milieu Familial, portée par la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ), sera

prochainement proposée aux parents soumis à des questionnements ou faisant face à des problèmes avec leurs enfants. Ce programme permettra d'apporter un soutien à la parentalité et offrir un cadre éducatif au sein de la famille avant que les situations ne se péjorent.

Sur le plan sécuritaire, des patrouilles pédestres de proximité supplémentaires ont été mises en place par la Police municipale de la Ville de Thônex et seront maintenues. Ces mesures offrent une présence visible et dissuasive dans les secteurs sensibles. Le déploiement de cette présence policière complémentaire doit se faire sous une approche de désescalade, ceci afin de faire diminuer les tensions existantes entre certains groupes de jeunes et également de rassurer la population. En outre, la Police municipale a renforcé sa collaboration avec la Police cantonale, la Brigade des mineurs, les Polices municipales d'autres communes ainsi que les partenaires sociaux communaux.

3. Coordination

Un travail rapproché entre les acteurs cantonaux et communaux en lien avec la politique de la jeunesse existe depuis plusieurs années, tant sur le plan sécuritaire que social et se poursuit de manière renforcée depuis les récents événements. Dans ce sens, des séances de coordination régionale regroupant l'ensemble des parties prenantes se poursuivront à l'avenir.

Malgré le renforcement des mesures, le Conseil administratif rappelle ne pas avoir attendu la survenue d'un tel événement pour mettre en place un dispositif sécuritaire et d'encadrement de la jeunesse. Il constate toutefois que celui-ci n'a pas permis d'empêcher la survenue d'un tel drame. C'est pourquoi, la réponse à ce problème généralisé à l'ensemble du territoire cantonal doit aussi venir du Canton. Les autorités saluent dès lors les efforts déployés par ce dernier depuis la survenue de ce décès ainsi que la collaboration mise en place rapidement et efficacement entre les différents acteurs cantonaux et communaux. Elles espèrent désormais que celle-ci se poursuivra sur la durée et permettra le maintien d'une relation de travail conjointe et à l'écoute des besoins de chacun.

Bruno da Silva
Conseiller administratif

Pascal Uehlinger
Maire

Marc Kilcher
Conseiller administratif

Plus d'informations sur les permanences :

www.thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/permanences